

# L'ÉCHO)))

## SOMMAIRE



### VIE LOCALE ET ASSOCIATIONS.....P2

Printemps des artistes  
Club culturel - Sortie en Picardie  
Au théâtre ce soir  
APEIC - Braderie  
Cérémonie du 8 mai  
CCAS - Voyage des séniors

### SERVICE ENFANCE .....P4

Centre de vacances juillet - août

### ECOLE LUCIE AUBRAC.....P5

Spectacle pour les classes CE1 - CE2 - CM1  
Course des élèves des classes élémentaires

### ÉLECTIONS EUROPÉENNES.....P5

Conditions pour voter le dimanche 26 mai

### DOSSIER DU MOIS.....P6

Les incivilités

### INFORMATIONS LOCALES .....P7

CAUE - Nouvelle concertation  
Travaux dans la commune  
Enquête de l'Insee  
La bibliothèque  
Informations communales : Facebook et SMS  
Agenda  
Etat civil



Hôtel de ville - 58 bis rue Poincaré - 59160 Capinghem  
Tél : 03-20-92-17-66

Email : [contact@ville-capinghem.fr](mailto:contact@ville-capinghem.fr)

Ouverture de l'accueil

Lundi de 13h30 à 17h

Mardi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Samedi de 9h à 12h

### LE MOT DU MAIRE ET DES ELUS

Chères Capinghemmoises,  
Chers Capinghemmois,

Voilà maintenant trois mois que notre pays connaît des mouvements de protestation sans précédent. Nous pouvons réaffirmer notre soutien tout au long de l'année notre protection. Le mois de mars vient de se terminer il évoque surtout le retour du printemps avec ses jours qui rallongent et ses journées plus lumineuses.



Comme chaque année ce premier trimestre a été consacré aux prévisions budgétaires, le mois de mars pour les élus que nous sommes, c'est avant tout le mois du vote du budget de l'année. Exercice ô combien difficile, demandant une réflexion pointue sur les axes stratégiques de la politique à mener, sur les orientations budgétaires pertinentes et cela bien entendu dans un contexte général issu principalement des lois de finances (dotation forfaitaire, dégrèvement de la taxe d'habitation, croissance des prix et autres). Le budget a été voté le 25 mars dernier par le groupe majoritaire sans augmentation des taux d'impôts locaux. Celui-ci sera détaillé dans le prochain écho.

A cela, il convient d'ajouter que pour maintenir par exemple, la qualité des services proposés, le cadre de vie le plus agréable possible, l'entretien de notre patrimoine, nous pouvons compter sur l'expérience, sur le savoir-faire et sur la conscience professionnelle des agents de la collectivité qui sont à pied d'œuvre tous les jours.

On regrettera toutefois que, en raison de l'incivilité de quelques citoyens, les agents du service technique soient trop souvent employés à des tâches répétitives et sans valeur ajoutée, notamment le nettoyage des trottoirs et des voies encombrées de déjections canines, de déchets, de mégots, de dépôts sauvages...

Avec le début du printemps n'oublions pas le quotidien et les manifestations à venir : soirée théâtre le 27 avril prochain, commémorations de l'armistice 1945, le 8 mai jour férié, la fête de l'école et du village les 22 et 23 juin.

Au plaisir de vous rencontrer au cours de ces manifestations.

Marie Claude FICHELLE

# VIE LOCALE ET ASSOCIATIONS

## PRINTEMPS DES ARTISTES / CE QU'IL FALLAIT VOIR .....

Le public venu nombreux a pu découvrir les 263 œuvres réalisées par les membres de l'association Cap' arts et les artistes indépendants.

L'exposition a accueilli Marie DESROUSSEAUX, invitée d'honneur intervenant pour les cours de peinture sur porcelaine.

L'atelier de l'association Cap' arts se situe à l'Espace Arc en Ciel, rue d'Ennetières, il est ouvert le lundi soir et le vendredi après midi.

Contact - Martine GRUSON : 06-12-91-00-46



## CLUB CULTUREL / SORTIE EN PICARDIE JEUDI 25 AVRIL



Après 2 escapades chez nos amis belges (Comines puis Chimay), le club propose à ses adhérents une sortie ayant pour thème « Prendre son temps. Plaisir gourmand » le 25 avril 2019. Direction la Picardie verte et ses vallées situées au nord du département de l'Oise.

Dans la matinée, visite commentée de la fabrique familiale fermière de fromages sise dans le Hameau de CHOQUEUSE à GREMEVILLERS afin de nous permettre de se familiariser avec les spécialités fromagères à base de lait cru de vache ; une bonne occasion de déguster les spécialités « maison » accompagnées d'un verre de cidre.

Après un déjeuner pris dans un restaurant à Saint Omer en Chaussée, nouvelle visite guidée du musée de la vie agricole et rurale de l'Oise à HETOMESNIL avec une approche originale de l'histoire de nos campagnes. Edifié dans une ancienne ferme - école, ce musée offre une riche collection d'objets et de machines du monde agricole et rural du XIX et XXème siècle.

Avant de quitter ce petit monde, retour sur les anciens bancs d'école pour s'essayer à l'écriture à la plume ?

Contact : Francis MARIE au 03-20-09-24-84





La Municipalité et la troupe Les Décalés ont le plaisir de vous proposer une comédie de Jean Pierre MARTINEZ

### ERREUR DES POMPES FUNÈRES EN VOTRE FAVEUR

Alban a organisé une petite réception pour honorer les cendres de son grand-père qui vient de disparaître. Mais à la suite d'une erreur des pompes funèbres, c'est son propre nom qui figure sur le faire-part. Rire garanti avec cette comédie grinçante.

Pièce mise en scène par Claudine LEFEBVRE

Samedi 27 avril 2019 à 20h30

Salle Robert GESQUIERE - Rue d'Ennetières

Ouverture des portes à 20h00 - Places limitées

Prix des places : Adultes : 7 € - Moins de 18 ans : 3 €

Les réservations et règlements par chèque à l'ordre du Club de l'amitié sont à déposer à la mairie



### APEIC / BRADERIE LE 28 AVRIL

Amis bradeurs. Amies bradeuses.

Le dimanche 28 avril prochain se déroulera la 9ème édition de la braderie à Cappinghem organisée par l'APEIC. Celle-ci se déroulera de 8h00 à 15h00 sur le parking et la rue d'Ennetières.

Il y aura possibilité de restauration sur place : sandwiches, boissons, café.

La réservation est obligatoire

Vous pouvez imprimer le formulaire sur notre site : <https://apeic-cappinghem.fr> et le déposer, soit en mairie, soit dans la boîte aux lettres de l'APEIC située à la grille d'entrée de l'école Lucie Aubrac.

**La date de clôture des inscriptions est le samedi 20 avril**

Nous espérons vous voir nombreux et nombreuses pour ce rendez-vous incontournable ! A très bientôt.

Contact :

Marie LE MOHER

Tél : 06-89-99-46-13

Email : [apeic.cappinghem@outlook.fr](mailto:apeic.cappinghem@outlook.fr)

### CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945

#### RASSEMBLEMENT À 11H30 SALLE GESQUIÈRE

La section locale de l'Union nationale des combattants (UNC) invite les cappinghemmois et cappinghemmoises à se réunir à 11h30 salle Robert GESQUIERE pour participer à la cérémonie de commémoration de la victoire des Alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, marquée par l'annonce de la capitulation de l'Allemagne.

Le traditionnel dépôt de gerbe aura lieu au cimetière sur les tombes des anciens combattants et du soldat britannique ainsi qu'au monument aux morts. Le cortège sera convié ensuite par la Municipalité à un vin d'honneur, à la salle Robert GESQUIERE, qui sera suivi du banquet traditionnel de l'UNC.



# VIE LOCALE ET ASSOCIATIONS

## CCAS / VOYAGE DES SENIORS JEUDI 16 MAI

Destination Neuville sous Montreuil pour la visite de la Chartreuse de Notre Dame des Prés, monastère cartusien fondé au XIV<sup>e</sup> siècle.

Plusieurs fois dévastée, elle fut reconstruite en 1870. Au cours de cette visite, vous découvrirez l'histoire de cet édifice exceptionnel ainsi que la vie des Chartreux.

Après le déjeuner à l'auberge du Prieuré à Chériennes, direction son jardin remarquable.

Ce jardin privé de 5400 m<sup>2</sup> abrite une collection d'arbres et d'arbustes rares, ainsi qu'une collection de près de 300 variétés de roses anciennes et de 160 variétés d'hortensias.

Ce voyage, proposé par le CCAS, est réservé aux capinghemmois âgés de 70 ans et plus durant l'année 2019. Les conjoints sont invités sans condition d'âge.

Tout comme l'année dernière, une participation de 15 € par personne est demandée. Le chèque est à délivrer à l'ordre du Trésor public.



# SERVICE ENFANCE

## CENTRE DE VACANCES

Cet été, le centre de vacances de Capinghem sera ouvert du lundi 8 au vendredi 26 juillet et du lundi 12 au vendredi 23 août 2019.

Les inscriptions débuteront à partir du lundi 13 mai 2019 sur le Portail Enfance : <https://capinghem.fr/enfance>

## MINI CAMPS

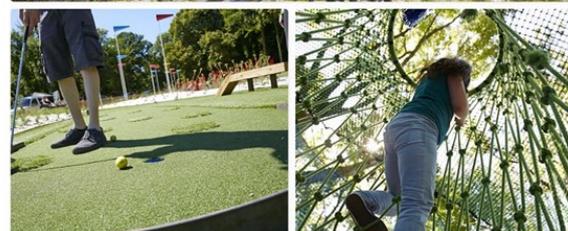
Un mini-camp pour les enfants de 7 à 12 ans aura lieu au Parc d'Olhain du lundi 15 au vendredi 19 juillet

**Attention les places sont limitées**

Les inscriptions débuteront le lundi 13 mai sur le Portail Enfance.

Tarifs du mini-camp :

- Tranche A : 60 €
- Tranche B : 70 €
- Tranche C : 80 €
- Tranche D : 100 €
- Tranches extérieures : 200 €



# ÉCOLE LUCIE AUBRAC

SPECTACLE POUR LES CE1 - CE2 - CM1 / CONTE EN CHANSONS

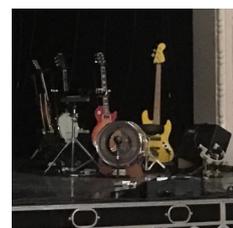


Le temps d'un spectacle, organisé par les JMF (Jeunesses Musicales de France) dans la Salle des Fêtes de Fives, le vendredi 29 mars 2019, les élèves de CE1-CE2-CM1 de l'école Lucie Aubrac ont pu assister à un conte en chansons : Victor et le Ukulélé.

Nicolas Driot dit Kandid accompagné de Frank Arbaretaz, multi-instrumentaliste, ont su porter les enfants dans le monde de Victor ; un enfant de petite taille ayant de grands rêves. Le conte ouvre l'esprit sur la différence, le dépassement de soi et le partage, et ceci au rythme de récits, de chansons et de jeux scéniques.

A l'issue du spectacle, les élèves ont été ravis de partager un moment privilégié avec les artistes. Et c'est avec sympathie qu'ils ont répondu aux diverses interrogations des élèves et qu'ils leur ont présenté leurs nombreux instruments de musique (ukulélé, guitare acoustique, guitare électrique, basse, mandoline, lap steel, ...).

Les élèves sont repartis des chansons plein la tête et heureux d'avoir partagé ce moment privilégié.



## CLASSES ÉLÉMENTAIRES / LA COURSE À PIED

Vendredi 5 avril 2019 a eu lieu une course à pied des élèves des classes élémentaires. La Municipalité, l'école Lucie Aubrac et l'association ASO ont uni enthousiasme et énergie pour faire bénéficier aux élèves ce moment de détente, mais aussi de sensibilisation à la course à pied et à la compétition.

A l'issue de cette épreuve, ladite sensibilisation s'est matérialisée par la remise à chaque élève d'un diplôme de participation. Quant à la remise des médailles, elle aura lieu vendredi 26 avril prochain à 17h30 dans la cour de l'école Lucie Aubrac.



# ELECTIONS EUROPÉENNES

DIMANCHE 26 MAI 2019 / CE QU'IL FAUT SAVOIR



**ELECTION DES REPRÉSENTANTS  
AU PARLEMENT EUROPÉEN LE 26 MAI 2019**

Le nombre de représentant au Parlement européen représentera 705 sièges\*. Concernant la France, elle comptera 79 sièges\* européens à pourvoir.

**Conditions à remplir pour voter le 26 mai prochain**

- Être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin- Être de nationalité française ou ressortissant d'un autre Etat membre de l'Union européenne
- Jouir de son droit de vote en France et dans son pays d'origine
- Être inscrit les listes électorales de la commune

**Pour plus d'informations :**  
[www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter](http://www.interieur.gouv.fr/Elections/Comment-voter)

**Où voter ?**

- Bureau de vote n° 1 : salle GESQUIERE
- Bureau de vote n°2 : mairie

**Quand voter ?**

Chaque bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00

**LE VOTE EST UN GESTE CITOYEN ET EUROPÉEN**

\* Nombre de sièges en cas de sortie de l'UE du Royaume uni

**OUVERTURE DE LA TÉLÉ PROCÉDURE PERMETTANT À CHAQUE ÉLECTEUR D'INTERROGER SA SITUATION ÉLECTORALE (ISE)**

Depuis le 11 mars 2019, le service public a créé un nouveau service en ligne permettant de se renseigner sur sa commune d'inscription et sur le bureau de vote.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Une fois sur la page du site, vous devez entrer un certain nombre de renseignements (département, commune, noms et prénoms, date de naissance...). Si vous êtes bien inscrit, le site vous indique votre commune d'inscription, le numéro et l'adresse de votre bureau de vote et également votre numéro d'électeur.

Si les informations n'apparaissent pas, vous êtes invités à vous rapprocher de votre commune d'inscription ou de déposer votre demande d'inscription en ligne sur le même site du service public.

# DOSSIER DU MOIS : LES INCIVILITÉS



La qualité de vie est au centre des préoccupations de notre municipalité. Garantir la propreté des quartiers, entretenir les espaces verts et assurer la tranquillité des habitants, sont autant d'exigences qui visent à améliorer le quotidien de tous les Capinghemmois et à valoriser leur patrimoine. C'est pourquoi nous ne pouvons plus accepter les débordements de quelques-uns caractérisés par des agissements irrespectueux et engendrant des incivilités.

## Respectons la qualité de l'air à Capinghem

Pour faire un bon feu il faut une cheminée et du bois.... Mais pas n'importe lequel ! On croit souvent, à tort, que l'on peut faire feu de tout bois. Il faut suivre à la lettre certaines règles en matière de bois.

### Quel bois pour allumer un feu ? Du bois sec sinon rien

Le pire ennemi d'un feu réussi est le bois humide. Et oui, plus un bois est sec, plus la flambée sera belle car le bois brûlera bien **sans faire trop de fumée**.

Il est interdit d'utiliser des bois traités, peints, vernis, de contreplaqué ou de plaques d'aggloméré car en brûlant ceux-ci dégagent des substances toxiques pour notre santé et l'environnement.



## Le dépôt sauvage d'encombrants

Suite à la recrudescence des dépôts sauvages constatés dernièrement, il nous semble important de rappeler quelques règles élémentaires. Il faut savoir que les dépôts sauvages sont interdits depuis la loi du 15 juillet 1975 et personne n'est autorisé à rajouter des déchets sur un dépôt sauvage déjà existant.

Ces cimetières sauvages de déchets polluent les sols, les eaux, l'air et dégradent les paysages. Ces comportements inacceptables sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500,00 € et la confiscation du véhicule ayant servi à déposer les déchets.

## Les déjections canines

Pour que les Capinghemmois continuent à profiter d'une commune propre, nous rappelons aux propriétaires de chiens que les déjections canines sont très simples à ramasser. En effet, il suffit pour cela d'un sac plastique que l'on emporte avec soi avant d'aller promener son chien.



## Le stationnement dangereux

Certains automobilistes se garent n'importe où, et notamment sur les trottoirs, sans penser qu'ils nuisent à la sécurité des piétons et des autres usagers de la route. Il est donc important de respecter le code de la route.



## Tontes et nuisances

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que les jours ouvrables en semaine et le samedi entre 8h00 et 12h00 et entre 14h00 et 19h00, les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.



**RAPPELONS QUE L'ENSEMBLE DES CES INCIVILITÉS COÛTE CHER A LA COLLECTIVITÉ.**

**LA MUNICIPALITÉ FAIT TOUT POUR MAINTENIR LA VILLE PROPRE  
CEPENDANT, IL FAUT QUE L'ENSEMBLE DE LA POPULATION JOUE AUSSI LE JEU.**

**IL EST IMPÉRATIF DE RESPECTER NOTRE CADRE DE VIE.**



# INFORMATIONS LOCALES

## INSEE / ENQUÊTE

L'Insee réalise, entre le 15 avril et le 22 juin 2019, une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

L'enquête s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

L'enquête prend la forme d'un panel sur plusieurs années, certains des ménages concernés ont déjà participé aux collectes précédentes et connaissent donc déjà bien ce dispositif.

## INFORMATION EN TEMPS RÉEL

### PAGE FACEBOOK ET ALERTES SMS

Retrouvez toute l'actualité, les photos et les événements de la commune sur notre page Facebook, à cette adresse :

<https://www.facebook.com/capinghem>



Restez également informés via notre système d'alertes SMS ! Pour bénéficier de cette facilité d'accès aux informations communales, remplissez le formulaire d'inscription disponible sur le site Internet de la commune, à l'adresse : <https://capinghem.fr/restez-informes-par-sms.html>

## DATES À RETENIR / AGENDA 2019

### Avril

Vendredi 26 : Cérémonie de remise de médailles aux élèves des classes élémentaires à 17h30 dans la cour de l'école Lucie Aubrac (voir article en page 5)

Samedi 27 : Pièce de théâtre salle Robert GESQUIERE à 20h30

Dimanche 28 : Braderie organisée par l'APEIC

Mardi 30 : Concertation CAUE de 18h00 à 20h00 salle Robert GESQUIERE

### Mai

Mercredi 8 : Commémoration de la Victoire 1945 - Rassemblement à 11h30 à la salle Robert GESQUIERE

Mercredi 8 : Banquet organisé par l'Union nationale des combattants salle Robert GESQUIERE

Dimanche 12 : Loto organisé par l'ASO salle Robert GESQUIERE

Dimanche 26 : Elections européennes

### Juin

Samedi 22 : Fête de l'école et du village

Dimanche 23 : Fête du village

Jedi 27 : Cérémonie de remise de dictionnaires CM2 rentrant au collège

Samedi 29 : Collecte de vêtements de 9h à 12h à la mairie



## INFOS PRATIQUES / LA BIBLIOTHÈQUE



La bibliothèque, située juste derrière la mairie, est ouverte à tous. Mmes GRUSON, LE DORE, SIMON, VILCOT ainsi que Mme HARMANT accueillent et conseillent les grands comme les petits.

Parmi plus de 4500 ouvrages proposés aux adhérents s'ajoutent ces dernières nouveautés :

- Le berceau - Fanny CHESNEL
- J'ai dû rêver trop fort - Michel BUSSY
- La conspiration HOOVER - Steve BERRY
- Le secret de belle épine - Françoise BOURDON
- Ce que je savais la nuit - INDRIDASON
- Manifesto - Sabine RECONDO
- Acto Bravo - BRAMBERGER
- Sabine les trois Exils - Laurent GAUDE
- Sérotonine - Michel HOUELLEBECQ
- La vie secrète des écrivains - MUSSO
- Olga - SCHLINK

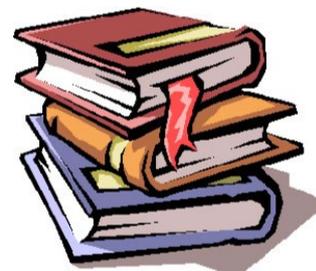
Les bandes dessinées : Tuniques bleues, Boule et Bill, Toto, Largo Winch, Black et Mortimer

De plus, pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer, les livres choisis peuvent être déposés à domicile.

La cotisation demeure toujours à 20€ par an et par famille.

La bibliothèque est ouverte :

- Lundi : 17h00 à 19h00
- Mercredi : 15h00 à 17h00
- Samedi : 11h00 à 12h00



### Etat civil 2019

#### Naissance

PECQUEUR Simon le 26 février

LEMIERE Eléna le 6 mars

GENGEMBRE Mya le 25 mars

GENGEMBRE Mélya le 25 mars

#### Décès

COISNE BROCHOT Marguerite le 16 mars

PERQUE Christian le 19 mars

L'écho - Avril Mai 2019

Directeur de publication : Christian MATHON

Réalisation : Marie Claude FICHELLE

Conception : Denis DESCAMPS